

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU COMITÉ DU SIEL-TE

Séance du 12 DECEMBRE 2022

---

*Nombre de membres du Comité :*

---

*En Exercice : 11*

*Présents : 5*

*Pouvoirs : 2*

*Votants : 7*

---

**OBJET**

---

**2022\_12\_12\_04C Décision modificative 2022 N°  
1 - Budget Annexe Très Haut Débit Télécom**

Votes Pour : 7

Votes Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-deux,  
Le douze décembre,  
à dix neuf heures et dix-sept minutes,  
se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs  
séances les membre du Comité du SIEL-TE, sous la  
Présidence de Madame Marie-Christine THIVANT,  
Présidente du SIEL, dûment convoqués le 24  
novembre 2022.

**Présents :**

M. DUMONT François, M. LAPALLUS Marc, M.  
THOUMY Denis , M. PONCET Didier, M. TISSOT  
Jean-Paul

Formant la majorité des membres en exercice

**Pouvoirs déposés :**

- Mandant : M. RAULT Serge  
- Mandataire : M. HENRIOT Patrick

- Mandant : M. BERNAT Georges a quitté la seance  
à 19h16 et a donné pouvoir.  
- Mandataire : M. SIMONE Pierre

**Absent(s) excusé(s) :**

Mme FAYOLLE Sylvie, M. CHARGUEROS Nicolas, M.  
CAPITAN Jean-Paul

**Le secrétariat a été assuré par : Monsieur Jean  
Louis CHOUVELLON**

Madame la Présidente expose :

**CONSIDERANT** que la décision modificative a pour objet d'ajuster certaines dépenses et recettes au vu des réalisations constatées depuis le début de l'exercice budgétaire.

**CONSIDERANT** qu'il est proposé d'inscrire les écritures suivantes dans le cadre de cette décision modificative n°1 du budget annexe Très Haut Débit Télécom du SIEL-TE Loire.

**Section de fonctionnement :**

**Dépenses :**

Chapitre	Compte	Libellé	Inscription
011	611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	- 174 000.00 €
012	6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	+ 174 000.00 €
042	6811	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	+ 100 000.00 €
			<b>Total : + 100 000.00 €</b>

**Recettes :**

Chapitre	Compte	Libellé	Inscription
042	777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFERES EN RESULTAT DE L'EXERCICE	+ 100 000.00 €
			<b>Total : + 100 000.00 €</b>

**Section d'investissement :**

**Dépenses :**

Chapitre	Compte	Libellé	Inscription
040	13915	GROUPEMENT DE COLLECTIVITES	+ 100 000.00 €
			<b>Total : + 100 000.00 €</b>

**Recettes :**

Chapitre	Compte	Libellé	Inscription
040	28188	AUTRES (AMORTISSEMENT)	+ 100 000.00 €
			<b>Total : + 100 000.00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Comité du SIEL-Territoire d'Energie Loire, à l'unanimité / la majorité :

**ADOpte** la Décision Modificative n°1 du budget annexe Très Haut Débit Télécom présentée,

**AUTORISE** Mme la Présidente à signer toutes pièces à intervenir relative à ce dossier.

Fait et délibéré en séance

Le 12 décembre 2022

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme, la Présidente

  
Marie-Christine THIVANT

Publiée le .....

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.